

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Déclassement du barrage du Petit Lac (04)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de MOUSTIERS SAINTE MARIE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Le Maire: Marc BONDIL

RCS / SIRET

2 1 0 4 0 1 3 5 2 0 0 0 1 3

Forme juridique

Collectivité territoriale commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 21. Barrages et autres installations destinées à retenir les eaux ou à les stocker. Sous catégorie a) barrage de classe C pour lequel le volume supplémentaire d'eau est inférieur à 1 hm ³	Le projet vise à déclasser le barrage du Petit Lac. Les caractéristiques actuelles de l'aménagement sont telles que: H = 8.2m, V=0.1hm ³ , H ² V0.5=22.74.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet comprend:

- * Dépose/reconstruction de la tour, et installation d'un nouveau dispositif de vidange en galerie,
- * Arasement au droit de l'EVC à la cote 496.7 NGF impliquant la destruction de l'évacuateur de crues existant, et la création en lieu et place d'un coursier en enrochements liés,
- * Création d'un bassin de dissipation en aval de l'évacuateur de crues,
- * Mise en place d'une manœuvre déportée de la vanne de vidange de fond via un boîtier en rive gauche,
- * Décapage du parement aval sur 1m d'épaisseur puis : mise en place d'un géodrain, d'une recharge, et enfin enherbement sur géotextile coco + anti-fouisseur,
- * Reprofilage du chenal en pied de barrage avec une géométrie homogène de 0.5x0.5m environ,
- * Mise en place un fond-plein sur la conduite en RG et reprise de l'exutoire aval avec tête d'aqueduc béton ;

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de faire en sorte que le barrage ne rentre plus dans les critères de classement au titre de l'article R214-112 du Code de l'Environnement et du décret n°2015-526. Le deuxième objectif est de remplacer le dispositif de vidange de fond et de mettre en place un système de manoeuvre déportée pour rendre robuste le fonctionnement de cet organe de sécurité. Le troisième objectif est de rendre le barrage en remblai insensible aux phénomènes d'érosion interne par traitement de son parement aval.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans la phase travaux, la retenue du barrage sera vidangée.

Les travaux de remplacement de la tour et des équipements hydromécaniques de vidange de fond seront réalisés à l'abri d'un batardeau pour rendre cet organe le plus rapidement possible utilisable.

Les travaux d'arasement et modification de l'évacuateur de crues et de son coursier/bassin de dissipation aval seront également réalisés à l'abri d'un batardeau, avec la vidange de fond rapidement manoeuvrable.

Le reste des travaux pourra être mené sans disposition particulière de gestion de l'eau, retenue vide toutefois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le barrage sera exploité à la cote 496.7 NGF, cote maintenue par l'évacuateur de crues à seuil libre. Les manoeuvres de la vidange de fond seront possibles depuis la tour de vidange ou depuis le dispositif déporté en rive gauche. Un contrôle-commande de ce dispositif sera également programmé au besoin.

Un dispositif d'auscultation sera en place et levé par la Mairie de Moustiers Sainte Marie régulièrement (constitué au minimum de trois piézomètres et d'une mesure du débit de drainage).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à Autorisation Environnementale, au titre de la rubrique 3250 barrage de retenue de classe C.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Hauteur du barrage	8.2 m
Cote de retenue normale	496.7 m NGF
Volume de la retenue à cote de retenue normale	46 000 m ³
Surface de la retenue à cote de retenue normale	3.7 ha
H2V0.5	14.4

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Moustiers Sainte Marie (04 360)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 6 ° 13 ' 23 " E Lat. 43 ° 49 ' 11 " N

Point d'arrivée :

Long. 6 ° 13 ' 33 " E Lat. 43 ° 49 ' 11 " N

Communes traversées :

Moustiers Sainte Marie

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le barrage a été construit en 1973-74.

Arrêté préfectoral n°2006-440 du 10/03/2006 portant prescriptions additionnelles pour le barrage dit du "Petit Lac" : cet arrêté précise que le barrage n'est pas classé comme intéressant la sécurité publique au sens de la circulaire interministérielle n°70-15 du 14 août 1970.

Arrêté préfectoral n°219-009 du 10/08/2020 fixant la classe du barrage.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A 5.1km des ZNIEFF type 1 G2930020371+G2930012695. A 2.8km des zones ZNIEFF type 1 G2930020502 Grand Canyon du Verdon +G2930012566 Grand canyon du Verdon+ plateaux de sa bordure nord. A 600m de la ZNIEFF type 2 G2930012566. A 900m de la ZNIEFF type 2 G2930020250.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Barrage dans le Parc Naturel Régional du Verdon FR8000033. Dans le Périmètre De Protection De La Réserve Naturelle De Géologique De Digne Les Bains code FR9500073.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le site FR0200005 Unesco Global Geoparc De Haute-Provence
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN de Mai 2008. approuvé par Arrêté Préfectoral n°2008-2472 du 1er octobre 2008.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le site FR9302007 Valensole et dans le site FR9312012 Plateau de Valensole
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de prélèvements supplémentaires par rapport à la situation actuelle.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification de la nature des terrains environnants, pas d'ouvrage supplémentaire dans la nappe.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les volumes excavés seront réutilisés au maximum. Toutefois, un excédent d'environ 5000 m3 est prévisible.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux nécessitent des matériaux d'apport pour les travaux d'ensemencement et de constitution de butée de pied du parement aval, et en matériaux de transition sous les enrochements de l'évacuateur de crues.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux sont réalisés dans l'emprise de la retenue et du barrage actuel. Aucun débit réservé n'est exigé puisqu'une dérivation de la Maire restitue un débit par ailleurs, en rive droite de l'aménagement.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement se situe dans le site FR9302007 Valensole et dans le site FR9312012 Plateau de Valensole. Toutefois, le projet prévoit que l'abattage des quelques arbres (moins de 10) présents au droit du chenal d'évacuation des crues et pied aval du barrage soit réalisé en prenant toutes les précautions et à la saison idoine pour ne pas avoir un impact sur les habitats éventuels.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque de crue pris en compte par la réglementation propres aux barrages.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic de poids lourd pour l'amenée des matériaux nécessaires au chantier: principal poste 2200m3 d'encrochements/matériaux de transition et 7000m3 de produits de démolition/déblais à évacuer (dont 1200m3 de déblais constitués d'éléments bétonnés et le reste de déblais meubles). En exploitation, le projet n'entraînera pas de déplacement ou de trafic supplémentaire.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les opérations de terrassement génère du bruit d'engins. En exploitation, pas de nuisance sonore.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sans objet.</p> <p>Sans objet.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les procédures de compactage nécessitent l'emploi de compacteurs vibrants, mais leur rayon d'influence est faible (50 m environ), et les travaux seront réalisés en dehors de la saison touristique.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les travaux de nuit sont interdits.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sans objet.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les seuls rejets liquides sont les éventuels apports dans la retenue, rejetés par la vidange de fond dans le chenal actuel.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sans objet.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Uniquement déchets non dangereux: Les produits de démolition de l'évacuateur de crues: béton et de terrassements en déblais du parement aval : matériaux tout venants.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet. L'usage de la retenue pour la pisciculture a déjà été abandonné.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Sans objet.

Les excédents et déficits de matériaux seront réduits au minimum en réutilisant les matériaux du site autant que possible.

Les zones de chantier seront délimitées physiquement. La base vie sera implantée à proximité des locaux existants du camping du petit lac.

Les entreprises mettront en place un plan précisant l'organisation retenue afin de mobiliser au mieux, dans l'espace et le temps l'ensemble des moyens techniques et humaines à mettre en oeuvre afin de prévenir les conséquences des pollutions accidentelles.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à MOUSTIERS SAINTE MARIE

le, 08/04/2022

Signature

